

Image not found or type unknown



Indemnité occupation et prescription

Par **betty0147**, le **16/10/2010** à **23:56**

Bonjour,
Pouvez-vous me dire, ce que je dois, comme Indemnité d'Occupation - ONC : 30 Mai 2001. Le Juge m'a donné la jouissance du domicile familial... sans autre précision
Signification : Août 2001.
Divorce Définitif : 26 Janvier 2006.
Est-ce que je dois une IO, depuis l'ONC ?
Existe-t-il une Prescription ?
Merci à vous de m'éclairer.

Par **mimi493**, le **17/10/2010** à **00:09**

Que devient la maison dans le divorce ?

Par **betty0147**, le **07/02/2011** à **12:17**

bonjour,
Merci mimi493.
Pour la maison, je pense pouvoir la garder en donnant la part qui revient à mon ex !
J'aimerais juste savoir ce que je lui devrai en IO, et surtout depuis quand ?
Comment se calcule cette IO ?
Je remercie vous tous pour l'aide que vous nous apportez.